

Commande publique et pouvoir adjudicateur : de la passation à l'exécution des marchés publics

Inter

Intra

Thématique(s)

Droit public

Durée

7 heures

Nombre de séances

1

Les dates, les lieux et les tarifs varient selon les sessions. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations ou contactez-nous pour connaître les modalités à jour.

Objectifs professionnels

- Comprendre le cadre juridique et opérationnel des marchés publics
- Préparer efficacement une procédure de passation
- Savoir analyser un rejet d'offre et exercer les recours appropriés
- Savoir sécuriser ses pratiques contractuelles au quotidien

Programme

1. La passation des marchés publics

- Préparer sa procédure de passation des marchés publics
 - o Les seuils de passation
 - o Les règles de publicité
 - o Les procédures de passation d'un marché public
 - o Le respect des règles de mise en concurrence
 - o La sélection des candidatures et des offres
 - o Répondre en cotraitance / sous-traitance

- o Les notions de procédure abandonnée et procédure infructueuse
 - La contestation du rejet des candidatures et offres
- o Analyse du rejet de la candidature, du rejet de l'offre
- o La communication des informations liées au rejet des candidatures et des offres
- o La gestion des contentieux

2. L'exécution quotidienne des marchés publics

- L'analyse des pièces contractuelles
- Les modifications du contrat
 - o Les modifications prévues par le contrat
 - o Les modifications contraintes par l'exécution du marché
- L'analyse des aspects financiers du contrat
 - o Les avances et les acomptes
 - o Le règlement du marché et la procédure d'établissement du DGD
 - o Le régime des pénalités financières
 - Les mesures coercitives
 - o Les mesures d'intervention aux frais et risques du titulaire
 - o Les mesures de résiliation
 - o La procédure de règlement des différends.
 - o La gestion des contentieux.

Public concerné

- Commerciaux
- DAF
- Dirigeants d'entreprises
- Juristes

Pédagogie

- Questionnaire de recueil des attentes du participant, en amont de la formation
- Mise en application pratique des compétences juridiques délivrées (exemples d'application, cas pratiques)
- Remise d'un support pédagogique dématérialisé à l'issue de la formation
- Evaluation d'acquisition des connaissances pendant la formation (questionnaire de positionnement)
- Questionnaire d'appréciation à chaud, à l'issue de la formation
- Remise du lien visioconférence TEAMS lors de l'envoi de la convocation

Une assistance technique est assurée par votre conseiller Fidal Formations en cas de difficulté de connexion.

Intervenants

Les intervenants, experts de leur domaine, sont précisés selon la session. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations.

Contactez Fidal Formations

Pour toute question sur cette formation, son financement, ses dates ou ses tarifs, contactez nos équipes.

Site

<https://www.fidalformations.fr/contactez-nous>

Email

infos@contact.fidalformations.fr

Téléphone

[+33 \(0\) 1 58 97 10 00](tel:+332158971000)

Fidal Formations

4-6 Avenue d'Alsace, 92400 Courbevoie, France.

© 2026 Fidal Formations. Tous droits réservés.